



L'HEBDO DISCIPLINAIRE

17 décembre 2021

La Commission Régionale de Discipline du mardi 14 et jeudi 16 décembre 2021 a notamment prononcé les sanctions suivantes :

- 1 équipe d'un club sanctionnée de 3 matches de suspension de terrain ferme et d'une mise hors compétition avec sursis de l'équipe.
- 1 équipe d'un club sanctionnée de 3 matches fermes de suspension de terrain.
- 1 équipe d'un club sanctionnée de 2 matches avec sursis de suspension de terrain.
- 1 dirigeant a écopé de 8 mois de suspension dont 4 avec sursis pour propos injurieux et intimidation envers un officiel.
- 1 dirigeant a écopé de 5 mois de suspension ferme pour un comportement intimidant envers un officiel.
- 2 équipes ont été sanctionnées d'un match perdu par pénalité (- 1 point).
- 2 dirigeants ont écopé de 3 mois de suspension pour omission et manquement au règlement disciplinaire.
- 2 dirigeants ont écopé de 3 mois de suspension pour comportement intimidant et injurieux envers un officiel.
- 2 dirigeants ont écopé d'un rappel à l'ordre sur l'obligation de résultat à la sécurité.
- 1 joueur a écopé de 20 matches de suspension dont 5 avec sursis pour comportement déplacé et intimidant envers un officiel et coups envers un adversaire.
- 1 dirigeant a écopé de 12 matches de suspension dont 4 avec sursis pour comportements blessant, grossier et injurieux, hors rencontre, envers un officiel.
- 1 joueur a écopé de 10 matches de suspension dont 3 avec sursis pour comportement intimidant en dehors du match.
- 1 joueur a écopé de 10 matches de suspension dont 4 avec sursis pour comportement discriminatoire envers un officiel.
- 1 dirigeant a écopé de 10 matches de suspension dont 4 avec sursis pour comportement excessif, déplacé, intimidant et menaçant.
- 1 joueur a écopé de 8 matches de suspension pour comportement excessif et geste obscène envers le public.
- 2 joueurs ont écopé de 8 matches de suspension dont 2 avec sursis pour bousculade volontaire ou acte de brutalité, envers un adversaire.
- 1 jeune joueur a écopé de 8 matches de suspension dont 4 avec sursis pour propos injurieux et intimidant envers un officiel.
- 1 joueur a écopé de 7 matches de suspension pour un coup porté envers un spectateur.
- 1 joueur a écopé de 7 matches de suspension dont 2 avec sursis pour comportements blessant, grossier et obscène envers un adversaire.
- 2 joueurs ont écopé de 7 matches de suspension dont 2 avec sursis pour tentative de coup envers un adversaire.
- 2 joueurs ont écopé de 7 matches de suspension dont 3 avec sursis pour faute grossière et acte de brutalité envers un adversaire, propos grossiers et intimidants envers un officiel.
- 1 joueur a écopé de 6 matches de suspension pour gestes obscènes et propos grossiers envers un spectateur.
- 3 joueurs ont écopé de 6 matches de suspension dont 2 avec sursis pour tentative de coup envers un adversaire.
- 2 joueurs ont écopé de 4 matches de suspension pour acte de brutalité envers un adversaire.
- 2 joueurs ont écopé de 4 matches de suspension pour comportement injurieux envers un officiel.
- 1 dirigeant a écopé de 4 matches de suspension pour comportement blessant envers un officiel.
- 3 joueurs ont écopé de 3 matches de suspension pour faute grossière envers un adversaire.
- 3 joueurs ont écopé de 2 matches de suspension pour anéantissement d'une occasion de but.
- 2 dirigeants ont écopé de 2 matches de suspension pour comportement déplacé envers un officiel.
- 6 joueurs ont écopé de 1 match de suspension pour récurrence d'avertissements.
- 2 dossiers avec convocations des parties pour une audition en séance plénière.
- 1 dossier : poursuit l'ordre du jour.

La prochaine réunion de la commission de discipline est programmée le mardi 21 décembre 2021 à 18 heures.